



TRANSPORTS EN COMMUN

INNOVANT ●●●

PÉRENNITÉ ●●●

COÛT ●●●

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Les transports en commun assurent une **prise en charge rapide, économique et facile** des voyageurs.
- Il existe aujourd'hui **de nombreuses applications** qui permettent d'indiquer aux voyageurs les trajets possibles pour se rendre d'un point à un autre. L'utilisation de transports en commun permet de contribuer à une **démarche éco-responsable**. Il existe une obligation de prise en charge partielle des titres de transport pour l'employeur (en cas de régime salarial), le coût étant déjà en partie intégré au résultat de l'entreprise.
- **Les outils (SBT/ OBT) intègrent de plus en plus souvent ces modes de transport** dans leur base de données. Il existe de nombreuses opportunités d'évolution à l'image des cartes anonymes rechargeables déjà mises en place dans de nombreuses villes.

CIBLES

Voyageurs
Acheteurs travel
Responsables environnement



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les aéroports sont souvent excentrés, avec des coûts de parkings très significatifs. A l'inverse, les gares sont souvent en centre-ville mais sans beaucoup de possibilités pour garer une voiture. Dans les grandes villes les transports en communs restent souvent le meilleur moyen d'éviter les frais de parking et les problèmes de stationnement, sans oublier les embouteillages.

C'est également l'alternative la plus écologique et la plus économique.

DÉTERMINER le bon trajet et le bon TIMING

Les applications se multiplient et aident le voyageur à se repérer ainsi qu'à déterminer le bon trajet et le bon timing pour se rendre à destination en temps et en heure en tenant compte des grilles horaires ou des périodes d'affluence.

Sur le modèle popularisé par Rome2Rio dans le voyage « loisirs », de nombreux outils professionnels intègrent d'ores et déjà les modes de transports alternatifs tels que les transports en commun, les taxis ou les VTC et permettent de visualiser le trajet dit « porte à porte » pour se rendre à la gare ou à l'aéroport.

Malgré tout, les transports en commun restent souvent mal vus par les voyageurs et ne contribuent pas toujours à leur recherche de confort (surtout aux heures de pointe, très tôt le matin ou tard le soir). Pour les aéroports fréquentés régulièrement, il est judicieux d'identifier et de populariser les transports en commun dédiés, souvent plus rapides et plus économiques que les taxis. C'est vrai également pour les hôtels des zones aéroportuaires qui disposent de services de navettes.

Enfin, pour les classes à haute contribution, beaucoup de compagnies aériennes proposent des services de limousine gratuite à l'arrivée et au départ.

POINTS D'ATTENTION / FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- **Trouver le bon rapport entre transports en commun et transports privés** (en fonction du coût, des contraintes de parking, des heures de trajet).
- **Informers les voyageurs** sur les différents modes de transport à l'arrivée.
- **Anticiper l'achat** des titres de transport lorsque cela est possible pour gagner du temps et quelquefois économiser de l'argent (tarifs groupés).
- **Accompagner son collaborateur** dans la préparation de l'acheminement.
- **Calculer en coût complet.**

Exemple :

Paris rive droite - Aéroport Paris Charles De Gaulle : 50€ en taxi soit 100€ A/R

Paris rive droite - Aéroport Paris Charles De Gaulle : 21€ en navette A/R

100 - 21 = 79€ économisés soit le prix d'une (petite) chambre d'hôtel

CONTRAINTES

Légales

En France, selon l'URSSAF, l'employeur doit prendre en charge 50 % du prix des titres d'abonnements souscrits par ses salariés pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail accomplis au moyen de services de transports publics

tels que métro, bus, tramway ou train. Sont également concernés les services publics de location de vélo. Ainsi, l'utilisation des transports en commun pour se rendre à la gare ou à l'aéroport permet également d'éviter certains frais supplémentaires puisque l'entreprise prend déjà en charge une partie de l'abonnement de ses collaborateurs. C'est le cas notamment à Paris puisque le dézonage permet aux porteurs de pass Navigo dézonés de se rendre « gratuitement » aux aéroports. Une clarification est nécessaire lorsque l'abonnement « domicile-travail » est aussi utilisé pour les déplacements en mission.

Financières

Tout comme pour les autres prestations consommées lors du déplacement professionnel, l'entreprise doit prendre à sa charge les frais de transport de pré et post acheminement de ses collaborateurs. Lorsqu'aucun abonnement n'est souscrit, le collaborateur pourra créer une note de frais pour demander le remboursement des titres de transport utilisés lors de son voyage.

BONNES PRATIQUES

- Se renseigner sur les navettes dédiées.
- Partager les cartes de transport non nominatives entre les différents voyageurs sur une même destination.
- Acheter les titres de transport récurrents par carnet pour réduire le coût.
- Utiliser des applications pour préparer son trajet avec les transports en commun.

ET EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ?

L'arrivée de la carte anonyme remet en cause l'impératif de tracabilité du collaborateur. Par ailleurs, l'usage des transports en commun ne contribue pas à la réduction des risques pour les voyageurs. Même si les occurrences sont heureusement très faibles, les transports en communs sont statistiquement davantage la cible d'attaques (pick-pocket, agressions, terrorisme) que les transports privés (taxis / VTC...).



